

Coutumes et croyances populaires dans trois dictionnaires bretons du début du XVIII^e siècle

Les historiens utilisent très peu les documents écrits en breton. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas riches en informations pour l'histoire politique telle qu'elle apparaît la plupart du temps dans les manuels scolaires. Mais on porte de plus en plus d'intérêt à l'histoire des mentalités, des mœurs et des coutumes. La façon de vivre des populations devient l'objet de travaux importants, et je crois qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des chercheurs sur la richesse et la variété des témoignages que l'on trouve dans les textes et les dictionnaires bretons.

— Les textes bretons anciens sont essentiellement religieux. On y trouve par conséquent des renseignements par le biais des interdits qui mettent en évidence les comportements considérés comme superstitions ou mauvaises habitudes.

— Les dictionnaires, de par leur objet, nous renseignent sur de nombreux domaines : les techniques, les usages, les croyances, etc.

Tous ces renseignements sont fragmentaires et dispersés. Ils mériteraient d'être relevés systématiquement, ainsi que ceux qui sont donnés par les textes en français ou en latin. Une coopération entre historiens, ethnologues et linguistes me semble très souhaitable pour classer ces témoignages et en faire une étude critique. Puis-je aller plus loin sur la voie des vœux et suggérer l'idée d'une banque de données que l'informatique rend possible et qui permettrait aux chercheurs de trouver la documentation nécessaire à leurs travaux ?

Les citations que je donne aujourd'hui n'ont qu'un but, celui de montrer la diversité des informations qu'elles nous livrent. Certaines d'entre elles ne présentent peut-être aucun intérêt, sinon d'exister. Quelques-unes permettent de dater ou de localiser certains usages, et d'autres, enfin, nous révèlent des faits qui semblent aujourd'hui disparus.

J'avais d'abord envisagé de glaner dans l'ensemble des textes (1) et des dictionnaires du XVI^e au XVIII^e siècle. L'abondance de la matière m'a obligé à choisir trois dictionnaires particulièrement intéressants, tous trois du début du XVIII^e siècle.

1. Le dictionnaire manuscrit de Louis Le Pelletier (1716)

Dom Louis Le Pelletier (1663-1733) n'était pas breton. Né au Mans, il fait ses vœux en 1681. Envoyé tôt en Bretagne, il y reste pratiquement toute sa vie. Esprit curieux et intéressé par les langues, il en apprend plusieurs et consacre sa vie à l'étude du breton, qu'il compare avec le gallois.

Il rédige un dictionnaire étymologique (2). Ce manuscrit n'a été retrouvé qu'en 1924. On peut le consulter à la Bibliothèque municipale de Rennes. L'ancien conservateur, Monsieur Rousseau, avait eu la bonne idée de le reproduire en offset et, je le signale, des exemplaires de cette reproduction sont toujours en vente à la Bibliothèque de Rennes. De format in-folio (220 x 330 mm), le manuscrit de notre bénédictin comprend 1634 pages.

Le Pelletier a travaillé à une version abrégée qu'il espérait faire éditer. Elle ne le fut qu'après sa mort, en 1752. Tout le monde connaît ce magnifique ouvrage in-folio.

Dans le travail qui suit nous n'utilisons que le manuscrit, de beaucoup le plus riche et le plus complet.

(1) Signalons quelques travaux au sujet des interdits que l'on trouve dans les textes religieux: E. ERNAULT, *Idées et expressions populaires dans les «Conferançou santel» dans le Fureteur breton*, t. II, n° 7, oct.-nov. 1906, p. 7-19 (ouvrage de 1692); R. LE ROUX, *Quelques remarques à propos des idées populaires dans les «Conferançou santel»*, *ibid.*, n° 12, p. 248-251; E. ERNAULT, *Idées populaires des Bretons d'après le Doctrinal et le P. Maunoir*, *ibid.*, n° 10, avril-mai 1907, p. 145-153 (les textes sont de 1689 (avec approbation de 1645-1646) et de 1659 (d'après une réimpression de 1876)); L. DUJARDIN, *Folklore bas-breton du XVII^e siècle d'après les œuvres en langue bretonne du R.P. Julien Maunoir S.J. (1605-1683)*, dans la *Nouvelle Revue de Bretagne*, t. VII, n° 5, sept.-oct. 1953, p. 364-367; Jean DELUMEAU, *La peur en occident XIV^e-XVIII^e siècles*. Paris, 1978. Voir p. 371-372 (traduction d'un passage du *Confessionnal* (1612) par L. Fleuriot); Alain CROIX, *La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles*. Paris, 1981. t. II (Textes utilisés: *Confessionnal* (1612) (traduit par Gw. Le Menn) p. 1395-1397, et les articles d'Ernauld, p. 1398-1400).

(2) Pour des détails sur Le Pelletier et ses dictionnaires, voir les cahiers 7, 8, et 9 de ma thèse: *Contribution à l'étude de l'histoire des dictionnaires bretons* (Rennes, 1981).

2. Le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen (1732).

Grégoire de Rostrenen est un Breton au sujet duquel nous avons très peu de renseignements. Il se prénommaît Tanguy et son nom de religieux Capucin montre qu'il était originaire de la région de Rostrenen. Il dit avoir passé ses premières années dans le diocèse de Vannes. On ne sait où, ni quand il mourut. Sa connaissance du breton est remarquable et le dictionnaire français-breton qu'il fait imprimer en 1732 est le meilleur dictionnaire écrit avant le XX^e siècle. Mais Grégoire ne donne généralement pas de longues descriptions et à ce point de vue son ouvrage est moins intéressant que celui de Le Pelletier.

3. Le dictionnaire de Cillart de Kerampoul (1744).

Claude-Vincent Cillart de Kerampoul (1686-1749) est l'auteur du second dictionnaire vannetais connu. Cet ouvrage est donné comme imprimé à Leyde, par la Compagnie (de Jésus). En réalité, ce dictionnaire français-breton (3) est imprimé à Vannes. Il paraît sous un pseudonyme (Monsieur L'A***) probablement pour échapper à la censure. L'auteur qui était recteur de Grand-Champ à l'époque, fut cependant obligé de faire des cartons pour enlever certains allusions blessantes, d'où des variantes constatées dans les exemplaires de ce livre généralement connu sous le nom de « dictionnaire de l'Armerie ». Contrairement à Le Pelletier et à Grégoire de Rostrenen, Cillart est très moralisateur et révèle ainsi les travers qu'il relève dans son entourage. Cela nous vaut quelques remarques intéressantes (4).

4. En glanant...

J'ai glané, un peu au hasard, dans ces trois dictionnaires, relevant les allusions à la vie telle qu'elle se présentait en Basse-Bretagne en ce début du XVIII^e siècle. J'ai écarté les nombreux renseignements concernant les aspects techniques (par exemple la nomenclature des termes concernant les moulins, ou bien encore les systèmes de mesures, etc...). Ils mériteraient d'être relevés systématiquement (5). Par contre, j'ai

(3) *Ibid.*, cahier 10.

(4) Voir J. LOTH, *Proverbes, dictons, réflexions et formules médicales de l'abbé Cillart de Kerampoul*, dans les *Annales de Bretagne*, t. V, 1889-1890, p. 262-269.

(5) Signalons deux articles inspirés par la lecture de dictionnaires: Dr. Charles LAURENT, *Contribution à l'étude des costumes des paysans bretons avant 1800* dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1956, p. 66-149 (tiré à part 84 p.); XXX « Brezhoneg ar mor » en XVIIIvet kantved, dans *Hor Yezh*, 1961, p. 27-32 (le breton maritime dans le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen (1732).

retenu les témoignages concernant les habitudes, les comportements et les usages. J'ai hésité avant de laisser de côté les nombreux proverbes, dictons, etc. particulièrement nombreux chez Grégoire, et qui révèlent la sagesse populaire. Il était difficile de classer toutes ces bribes d'information, et vous pardonnerai, je l'espère, le décousu de ce travail.

5. Les costumes

Le Pelletier semble être le premier à s'être intéressé aux costumes bretons. Il écrit, dans une lettre du 30 septembre 1719 :

«J'ai fait dessiner par une main excellente les habillemens des paisans de ces cantons, et particulièrement de ceux d'Ouessant, qui sont de l'ancienne mode, peut-être de la gauloise» (6).

Il donne de précieux renseignements sur les costumes portés à son époque, renseignements souvent tronqués dans le dictionnaire imprimé. Nous donnons ici quelques unes de ces observations de Le Pelletier afin de compléter l'excellent travail de M. Laurent (7) :

«*Feltr*, sing. *Feltren* est une forme de chapeau ou bonnet de feutre que les vieilles femmes de la campagne portent par dessus leurs coëffes, surtout en tems de pluie et en hiver. Cette mode s'abolit. Celles de l'Isle d'Ouessant se servent d'un bonnet de laine rouge au même usage» (p. 494).

«*Bonnet* et *Ponnet*, coëffure des paisans, qui le portent ordinairement de couleur bleüe. Mais ils s'accoustument à porter des chapeaux. J'ai entendu dire à un fort honneste paisan que du tems que son pere etoit jeune il n'y avoit dans la grande paroisse de Hanvec, en Basse Cornwaille, que les prêtres et un gentilhomme qui parlaient François et portaient des chapeaux. On dit à un homme qui se tient rarement de bonne grace, *likit oh ponnet war oh pen*, mettez votre bonnet sur votre teste... les Bas-Bretons portent les faix sur leurs testes couvertes du bonnet... un bonnet... tel que les femmes de Basse-Cornwaille en portent par dessus leurs coëffes de toile, ce qu'elles ne font pas si communement que j'ai vû autrefois. Celles de l'isle d'Ouessant en portent de semblables à ceux des hommes, mais tout de couleur rouge» (p. 107).

(6) Voir le cahier 9 de ma thèse, p. 20. — Dans les citations faites ici l'accentuation, la ponctuation, les majuscules ont parfois été modifiées afin d'en faciliter la lecture. L'orthographe a été conservée.

(7) Le dictionnaire manuscrit de Le Pelletier (1716) n'a pas été utilisé par M. Laurent.

Toujours en parlant de coiffures, voici ce que dit Le Pelletier du *Cougoul*:

« Il est très rare aujourd'hui, et je ne l'ai entendu dire qu'en Cornwaille et Leon, où il signifie un certain habillement très vil que les pauvres gens, qui gardent les bestiaux pendant le mauvais tems, portent sur leur teste, pour se couvrir le haut du corps et se deffendre des injures de l'air. On le fait le plus souvent exprés de grosse toile forte, sans autre façon que d'un capuchon de cordelier, forme que lui donne un lien dont plusieurs le lient autour du cou. Il y en a même qui le font d'un sac à blé, en enfonçant un coin du fond dans l'autre, ce qui a le même effet. Il y en a une troisième espece, qui est plus façonnée, et que l'on nomme autrement un grand carapousse, *ur carapoussen bras*. La partie qui couvre la teste ressemble assez à un casque dont la visiere est levée, et sans mentoniere. Le reste est comme un camail d'Evêque. Celui ci sert aux paisans plus riches qui voient en hiver ou par la pluie. Il y a un petit carapousse dit en Français *Tapabord*, qui couvre seulement la teste et le cou » (p. 270).

Le Pelletier cite une quatrième sorte de cougoul fait d'une peau de loup, dont nous parlerons tout à l'heure. La description du *kalabousenn*, cette coiffure qui ressemble un peu à un passe-montagne, me semble remarquable. Le Pelletier semble avoir été frappé par l'amour des Bretons pour les couleurs vives et variées :

« J'ai remarqué que les paisans Bas-Bretons ne portent jamais d'habits de couleur grise » (p. 613).

« Il est bon de remarquer que les villageois et principalement les villageoises de Basse-Bretagne aiment fort les habits de couleur. Le bonnet des paysans en Cornwaille est verd ou bleu. Leur pourpoint est pour la plus part d'un violet brun. Les paisans les jours de fêtes ne croient pas être habillés proprement si leurs habits ne sont de plusieurs couleurs » (p. 562).

Le blanc est d'ailleurs également porté :

« On dit communément d'une femme toute habillée de toile blanche et fort proprement, comme elles sont en Basse-Bretagne les dimanches et les festes en été, on dit, dis-je d'une telle femme qu'elle est *Gwen evel ur ganaven* » (p. 180).

Il me semble évident que le ou plutôt les costumes bretons étaient bien différenciés au début du XVIII^e siècle. Le Pelletier lui-même oppose les *bragou-bras* aux *bragou-moan* :

« *Bragou bras*, Culote large et longue à la mode des Bas-Bretons ».

« *Bragou moan*, culote à la Française et à l'Espagnole, c'est-à-dire, étroite et courte » (p. 117).

Grégoire de Rostrenen distingue encore le « Haut-de-chausses

étroites» ou «culotte» qu'il traduit par *bragou moan* ou *bragou Treguer*, des culottes à la mode de Tréguier (p. 240), les «Haut-de-chausses ouvertes, ou, braïes à la Romaine; comme on porte depuis Chateauneuf-du-Faou jusqu'à Quintin», en breton *bragou digor* ou *bragou qarre*, et enfin les «Haut-de-chausses amples et plissez; à la mode de Leon» soit *braguès rodellecq* (p. 158 b).

On trouvera dans l'étude de M. Laurent d'autres renseignements tirés de Grégoire de Rostrenen qui mentionne une «coëffe ouverte, comme les (sic) portent les païsans de Leon, & de Vannes, entre le Guémené et Pontivy» (p. 176), ou encore un «Drap violet, étoffe violette précieuse dont les païsans de Leon font des mantelets, des culotes & des manteaux de deüeil, &c.» (p. 962 b).

L'avantage de témoignages comme ceux de Le Pelletier est qu'il nous renseigne sur les vêtements quotidiens, et même ceux des enfants. Il cite par exemple:

«*Droghet*, sing. un *Drogheden*, un certain habillement des petits enfans qui les couvre depuis les epaules jusques aux talons, la juppe étant attachée au corset ou camisole qui serre le corps, et est ouverte devant la poitrine. Ce nom est de l'usage commun en Leon et Cornwaille où cet habit est à la mode pour les petits enfans, même dans les maisons de noblesse» (p. 419).

Cillart de Kerampoul ne nous donne pas de renseignements sur les costumes, mais il s'élève vivement contre l'allure débraillée des femmes:

«Les femmes de la campagne, qui vont par-tout le sein couvert seulement de leur chemise (... *poul er galon goleitt hempoquin gued ou iviss...*), ne sont pas modestes. On est dans l'obligation de faire confusion à ces vilaines effrontées» (p. 91 b).

«Les Campagnardes, au-lieu de detrousser leur jupe (... *é-léh didron-sein ou broh...*) en entrant à l'Église, la trousse immodestement (*hi zronse énn ur faeçon méhuss...*), pour se mettre à genoux» (p. 107 a).

«Depuis 1732. Les personnes du sexe ont, à Gran-Champ, commencé à lacer ou fermer modestement, leurs brassières (... *lacein pé closein modeste, ou mancheu ou ou fleimmenneu*)» (p. 212 a).

Pourquoi la date de 1732? me direz-vous. C'est que Cillart a été nommé recteur de Grand-Champ en 1732. Il souligne ainsi son action moralisatrice. Cillart donne bien d'autres détails comme celui-ci:

«En 1740 les Capucins commencent de se raser tout au tour de la bouche & au-dessous du menton. Il leur a fallu imaginer une nouvelle poche pour leurs rasoirs» (p. 323 b).

Cette nouvelle poche est une boutade de Cillart qui écrit par ailleurs :

« On plaisante quand on dit que le Capucin a autant de poches à son habillement qu'il y a de jours en l'an » (p. 45 a).

6. Les surnoms

Si Le Pelletier nous décrit avec une certaine précision les vêtements, Grégoire de Rostrenen nous livre un ensemble de surnoms donnés aux habitants de telle ou telle ville.

AUDIERNE

« Qui est d'Audierne. *Goazyriad*, p. *goazyrianis*. En termes ironiques, on dit. *Pen-merlus*. p. *Pennou merlus*, [c'est-à-dire « tête de merlu »] à cause de l'abondance des Merlus qu'on y pêche » (p. 64 a).

CHATEAULIN

« Les Habitans de *Chateaulin*, *Qastellinis*. (Par dérision : *Pen-eeucq*. ou, *pen-eaucq*.) *id est* tête de saumon » (p. 157 a).

DOUARNENEZ

« On appelle ironiquement ceux de Douarnenez, têtes de Sardine, à cause de la pesche, & du commerce qu'ils en font. *Douarneniz a c'halver*, *penn-sardin* » (p. 303 b).

LAMBALLE

« Les fosseurs de Lamballe, les remueurs de terre, ou les gastadours de Lamballe. *Cleuzéryen Lambal*. *cleuzéryen Lambal*. *paléryen Lambal* » (p. 427).

« Un Lamballois fosseur en perfection. *Ur mailh eo ul Lambalad evit ober cleuzyou névez* » (p. 559 b) (= un Lamballais est un as pour faire de nouveaux fossés).

LAMPAUL-GUIMILIAU

Grégoire en signalant que Lampaul est une annexe de Guimiliau, l'appelle *Lambaul ar guivigéryen*, c'est-à-dire Lampaul des tanneurs (p. 38 b).

LÉON

« On appelle burlesquement un Leonnois, ou une Leonnoise, *pane-senn*, parce qu'ils mangent beaucoup de panais » (p. 688 b).

« Les Cornouaillais appellent tout Leonnois, *Laër ar pesq*, c'est-à-dire, voleur de poisson : prétendans qu'un Leonnois vola autrefois un poisson qu'avoit en une fontaine saint Corentin premier Evêque de Quimper » (p. 568 b).

PONTRIEUX

Heubeul Pontréau, « Poulain de Pontrieu, injure en breton à dire à un jeune garçon mal élevé, ou maladroit » (p. 744 a).

PONTSCORF

«Comme ils élèvent beaucoup de chèvres, on suppose qu'ils en mangent aussi beaucoup, ce qui a donné lieu de leur dire:

Pondscorf Bidré:
Qicq gaour, Bée» (p. 739 a).

QUIMPERLE

«On appelle burlesquement, ceux de Quimperlé *Becq-meilh*, *id est*, bec de Rouget: parce qu'ils mangent souvent de ce poisson, qui est fort commun le long de leur côte» (p. 773 b).

QUINTIN

«On dit d'eux ce proverbe.

Pain d'aveine & beure frais,
C'est la vie des Quintinois.
Bara-qerc'h fresq amannennet,
A blich da Guintinis meurbet» (p. 773 b).

SAINT-BRIEUC

«Burlesquement on dit: *marc'hadour caul*, p. *marc'hadouryen caul*, *id est*, marchands de choux. *yodtaër*. p. *yodtaëryen*. *id est* mangeurs de bouillie= (p. 839 a).

SAINT-MALO

«Burlesquement, un *grobis maloüan*. p. *grobised Maloüan*, *grobised San-Malou*. *id est*. Seigneurs Maloüins, Milords de Saint-Malo» (p. 839 b).

VANNES

«Burlesquement, *Blohig*. p. *blohigued»* (p. 948 b). [Ce surnom est tiré du nom burlesque donné au dialecte de Vannes «*Blohaich*, à cause du mot *bloh* pour dire tout; ce qui est particulier aux Vannetois» *ibid*].

Grégoire cite également un proverbe concernant les quatre évêchés bretonnants :

«Prov[erbe] faux, quoique commun: *sodt evel ur güennedad; brusq evel ur c'hernévad; laër evel ul Leonard; traytour evel un Trégueryad*. (p. 948 b)[traduction: «Sot comme un Vannetais; brusque comme un Cornouaillais; voleur comme un Léonard; traître comme un Trégorois»].

Grégoire donne bien d'autres proverbes, en voici un dernier, toujours connu, concernant des paroisses du centre de la Bretagne:

«Du côté de la montagne d'Aré, le peuple a un dicton abusif, par lequel ils disent qu'il y a trois choses impossibles à Dieu: 1. unir la Paroisse de Brasparz qui est toute en buttes, ou montagnes; 2. arracher les roches de la Paroisses de Berryen, qui en est pleine; 3. déraciner la fougère de celle de Plouyai, voisine des deux autres;

parce, disent-ils, qu'en ce cas Dieu les détruirait, ou ferait qu'elles ne seroient plus les mêmes.

*Compeza brasparz,
Dirvaeyna béryen,
Ha diradenna plouye,
A zo try zra impoçzab da Zouë* (p. 519 a-b).

Ailleurs, Grégoire écrit :

« Il y a deux petites Villes en basse Bretagne, dont on appelle les Habitans, fanfarons » (p. 397 b).

On peut regretter que notre Capucin, par charité peut-être, n'ait pas cru devoir les nommer.

Dom Le Pelletier ne fait pas mention de ces surnoms. Il signale cependant que «... ceux de Crauzon... on les appelle cochons de Crozon...» (p. 285).

Il faudrait également citer les phrases concernant les pays étrangers (8). Le Pelletier nous apprend, par exemple, que dans le Haut-Léon, surtout à Morlaix, on appelle « les irlandais *C'horoc'h*et ; parce qu'on leur attribue de prononcer, en faisant le signe de la croix, ces paroles : *En in irc'h, en in orc'h, santifiroc'h* (9), *santiforc'h, c'horoc'h c'horoc'h c'horoc'h* » (p. 214).

A propos de l'Irlande, je relève l'existence du « Beurre d'Irlande » traduit par *Aman-Island* chez Grégoire (p. 92 a). Je ne sais ce que ce terme désigne exactement.

7. La vie quotidienne à la campagne

Le Pelletier nous donne un renseignement curieux :

« A propos des femmes qui filent en cheminant, j'ai observé qu'en ce pays de Cornwaille les femmes ont la coutume, soit qu'elles soient assises, soit qu'elles marchent en filant, de saluer les personnes qu'elles considèrent en tirant leur quenouille de leur ceinture, tout de

(8) Sur les Anglais voir mon article : *La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XVI^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton*, dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. LVIII, 1981, p. 125-161. Il faut ajouter aux mots bretons composés avec « saoz » (p. 147-155) les termes suivants : « Rasoir d'Angleterre. *Auten saus*. p. *autennou saus* » (Grég. 1732, p. 783 b), « Fromage d'Angleterre. *Fourmaich Saus* » (ibid., p. 439 b), « Cheval Anglois. *Marc'h saus*. p. *qeseq saus* » (ibid. p. 161 b). Le mot *Breizh* « Bretagne » que j'avais relevé en 1499 (voir p. 127) est attesté plus anciennement, vers 1400, dans l'expression *Trobreiz* (pèlerinage célèbre) (Arch. départ. du Morbihan, G 692 f° 46 r°).

(9) Mot mal photocopié : ...santifir... h.

la même manière qu'un homme tire l'épée de son fourreau ; et les plus vieilles ce que j'ai vû plusieurs fois, élèvent en haut le bout d'en bas de leur quenouille, comme pour fraper ou pour se deffendre en parant les coups» (p. 761).

Le Père Grégoire, dans son dictionnaire, traduit le terme «saluade» par *Discrab* et «parlant d'une femme» par *Stouicg* (841 b). Pour «Reverence, salud respectueux» il donne *discrabou*, et *stou, stouicg* pour les femmes. D'où les dérivés : *discrabat* «faire la reverence», *un discrabèr bras* «un reverencieux» (819 b).

C'est ce terme de *discrab* qui amène Le Pelletier à écrire :

«*Disgrab*. Le P. Greg. a fort bien remarqué, aussi bien que moi, que la maniere de saluer d'un homme mal poli, aussi bien que mal peigné, comme sont tous les Bas-Bretons de village, est de se grater la teste d'une main en la découvrant de l'autre. Ce Pere a donc bien marqué que ce salut est chez eux *Disgrab*, mais des hommes seulement» (Le Pelletier, ms. B.N., p. 1051).

L'explication de Le Pelletier me semble douteuse, mais l'observation qu'il fait concernant le salut des hommes ne manque pas de sel ! C'est également Le Pelletier qui va nous donner quelques descriptions des intérieurs paysans :

«La coutûme des Bas-Bretons, et même des Hauts-Bretons et autres est de fermer les portes par dedans par une barre en bois, dont les deux bouts entrent dans la muraille» (p. 11).

«Branel, ur-vranel, un loquet ou machine de bois dont les païsans se servent pour fermer et ouvrir leurs portes, par le moiën d'une petite poignée de bois qui sort dehors de la porte» (p. 119).

«*Draff*... C'est aussi, selon Mr. Roussel et l'usage de Cornwaille, une demie porte qui se ferme seulement pour empêcher de sortir les petits enfans, et les bestes d'entrer. Quand c'est une porte brisée, c'est-à-dire deux demies portes, dont l'une est supérieure et l'autre inférieure, on nomme celle-là *Draff uhela* et celle-ci *Draff isella*... A propos de *Draff*, un jour voiant manger des artisans le pere et ses fils, l'un de ceux-ci donna un morceau de pain à un pauvre par une fenêtre basse, de quoi le pere le reprit indirectement, en disant qu'il n'auroit pas donné l'aumône à un pauvre sans ouvrir non seulement la porte ; mais aussi le *Draff*, pour montrer au mendiant qu'il lui étoit permis d'entrer au logis, s'il le vouloit ; puisqu'il représente la personne de J.C. nôtre Sauveur. Je louai la bonne pratique de ce vieillard, qui me répondit que c'étoit une ancienne coutume parmi les vieilles gens de son païs qui est la Haute Cornw[aille]» (p. 414).

«*Lestrier*, Armoire où l'on ramasse la vaisselle. Dans les villages on n'a pour cet usage qu'un pieu lardé, pour me servir de ce terme, de chevilles de bois sur les quelles on met les ecuelles de bois qui sont la

seule vaisselle de table des villageois Bas-Bretons, si l'on n'y joint un ou deux bassins d'airain» (p. 844).

«Je remarquerai que les lits des paisans bretons et des gens du commun dans les villes de Basse-Bretagne sont presque semblables à des armoires, et quelques uns même sont à deux etages, c'est-à-dire deux lits l'un sur l'autre. On les nomme à St-Malo où il y en a beaucoup de cette fabrique, des lits à l'anglaise» (p. 508).

«*Goloen*, qui sert pour marquer... une espece de corbeille de paille qui étant suspendue au plancher par une ficelle passée dans une poulie sert à couvrir le pain sur la table, étant attachée par son fond et renversée, c'est-à-dire l'ouverture en bas, comme une ruche» (p. 581).

«*Cop*. Coupe, grande tasse ronde à l'ancienne mode, et presque de la même forme que nos anciens calices. J'en ai vu plusieurs de vermeil doré et d'argent blanc, même chez les laboureurs, qui gardent ces vaisseaux de pere en fils, et les font servir quand ils donnent quelques repas à des personnes de consideration» (p. 257).

«Remarquez que nos Bas-Bretons usent plus d'huile que de chandelle: et qu'ils nomment *Goulaou* non seulement une lampe avec l'huile et allumée ou non; mais aussi l'huile destinée à être brûlée dans la lampe. C'est pourquoi ils appellent *Morhoulou* pour *Morgou-lou*, l'huile de poisson, qui leur sert plus communement à cet usage» (p. 589).

Le Pelletier donne également quelques renseignements sur l'aspect extérieur des boutiques :

«*Bar-an-ti* est l'enseigne d'un cabaret, ce qui signifie mot pour mot Branche de la maison, ou logis. On attache ordinairement sur l'entrée des cabarets une branche de lierre, de houx, de vigne &c. (p. 49).

«Les merciers pendent des echeveaux de fil à leurs boutiques, comme pour y servir de montre ou enseigne, et les colporteurs en portent attachez au dehors de leur malle» (p. 46).

«Dans les villages de Basse-Bretagne les boutiques ne sont la plupart que des fenêtres que l'on ferme avec des planches de bois ou des volets» (p. 1219).

«*Caborel*, Petit cabaret, gargote; chaumière. On appelle ainsi particulièrement les tentes où les cabaretiers établissent leurs gargotes aux foires et autres grandes assemblées de peuple, pour y vendre pain, vin, et viande cuite» (p. 159).

A propos de quelques métiers, on peut relever :

«[Une chapelle] St Jan al lannou St Jean des Landes, qui est le lieu où l'on a dressé la grande aire du monastère de St Matthieu, où j'ai

compté 90 batteurs de blé» (ms. B.N. p. 1055).

A propos des orphies, poissons nommés *Gallien* à Ouessant, le Pelletier signale :

«On prend beaucoup de ce poisson aux costes de Vennes, les pêcheurs étant la nuit en été dans des bateaux et portant des brandons allumés autour desquels ces aiguilles s'assemblent en grande quantité» (p. 535).

Le Pelletier mentionne également l'existence de moulins à bras et d'autres à axe vertical :

«*Braü, Braoü et Breö* tous trois monosyllabes, meule de moulin. C'est proprement celle d'un moulin à bras tels qu'on en a encore au pays de Craüzon en Basse Cornw[aille] pour faire de la farine au défaut des moulins à eau et même lorsque les moulins à vent sont arrêtés par le calme» (p. 121).

«*Milin crufel*, Moulin à eau de nouvelle invention, dont la rouë que l'eau meut tourne horizontalement, et l'essieu perpendiculairement. Je n'ai jamais vü de semblables moulins qu'en Léon et Cornwaille» (p. 316).

Grégoire de Rostrenen ne donne pas ce genre de renseignements, mais on peut y relever quelques passages intéressants comme celui-ci :

«Écouteille, ouverture dans un plancher, ou plusieurs femmes s'assemblent pour filer leurs quenouilles, particulièrement à Roscoff. *Scoutilh. p. scoutilhou. scoutilh ar c'hacqed. scoutilhou ar fistilh*» (p. 320 a) (ces dernières expressions signifient : écouteille du bavardage).

8. Les monuments et faits historiques

J'ai eu l'occasion de montrer que Le Pelletier était curieux des monuments anciens et des inscriptions (10). Par exemple, parlant de l'île de Sein, il signale l'existence d'une médaille :

«*Insula crebris inclyta naufragiis*. Ce petit vers se lit sur une médaille trouvée dans l'Isle de Sein l'an 1709, ainsi que le Recteur qui l'avait chez lui m'en a fait le récit étant ici à Landevennec. Elle est de la grandeur d'un de nos ecus de 5^{ll}. et de bronze» (p. 1188) (11).

(10) Voir mes articles dans *Archéologie en Bretagne : Inscriptions relevées par Dom Le Pelletier (1716) à Plourin (Léon) et à Saint-Michel-en-Grève (Trégor)*, n° 29, 1^{er} trim. 1981, p. 31-34; *Une inscription grecque relevée par Dom Louis Le Pelletier (1716) sur un reliquaire du Mont-Saint-Michel*, n° 30, 2^e trim. 1981, p. 44; *A propos d'un reliquaire de Saint-Mathieu...*, n° 27, 3^e trim. 1980, p. 27; *Inscriptions relevées par Albert Le Grand (1640) à Landunvez et à Plourin (Léon)*, n° 31, 3^e trim. 1981, p. 45-48.

(11) «Les habitans de l'Isle-Sein, sur le bord du Rat d'Audierne, qui sont assez pauvres, disent quand il y a quelque bris à leur côte, que Dieu les visite» (Grég. p. 120a).

« Il y a une petite Isle vis à vis de ce Monastère de Landevennec qui porte le nom d'Enez-ar-run, Isle de la colline. Elle est toute ronde et en forme de colline. On y bâtit en 1693. un grand magasin à poudre pour les armements de Brest » (p. 1140).

« La caverne qui est sous la coste de St Matthieu à l'entrée de Brest est dite par les gens du lieu *Ar-vougeo*. Cette caverne avance sous la terre presque sous l'Église un peu plus de 22 toises, ainsi que je l'ai trouvé en mesurant ».

Grégoire de Rostrenen signale également quelques monuments anciens :

« La maison du Dieu de Paris. *Ty Douë Baris*. Le lieu qui s'appelle ainsi est un reste d'un ancien monument, ou une tour bâtie de pierres de taille, qui subsiste encore, & se voit au milieu du grand chemin d'Ahés, à une lieuë & demie de Guemené, quand on y va de Carhaix : que la tradition porte avoir été bâtie du tems du Paganisme, par un Gentilhomme du pais qui avoit été à Paris ; pour y rendre recommandable à tous les passans, le Dieu, ou la Déesse *Isis*, qu'on adoroit à Paris : mais quelque chose qu'il en soit, cette Tour s'appelle encore *Ty Douë-Baris*, c'est-à-dire, Maison ou Temple du Dieu de Paris » (p. 592 b).

A propos du mot *peulvan* ou *maen-hir*, pierre haute et longue, il écrit :

« On en a abatu une près de Castre (sic), Paroisse à quatre lieuës de Quimper, il y a environ vingt ans, sous laquelle on trouva onze têtes de morts dans un grand bassin, qui se changèrent en cendre dès qu'on y toucha » (p. 723 a).

Au sujet du « chemin d'Ahés » il explique :

« Chemin d'Ahés, grand chemin pavé à trois rangs de pierres, l'un sur l'autre, que la Princesse Ahés Fondatrice de la Ville de Kaerahés, ou, Carhaix, fit faire depuis cette Ville, d'un côté, jusqu'à Nantes, de l'autre, jusqu'à Brest, & qui d'espace en espace, & en plusieurs endroits, retient encore ce nom, *Hend Ahés* » (p. 160 a) (12).

Nos deux lexicographes donnent également quelques dates :

« Il y a eu un Concile provincial au Prieuré de saint Hervé, sur la montagne du Brée, à ce qu'assure un Historien Breton » (Grég. p. 191 a).

(12) Remarquer qu'Ahés n'est pas donnée comme étant la fille du roi Gralon que Grégoire nomme *Dahuth*. Il écrit : *Pol-David*, Gros Bourg à quatre lieuës de Quimper. *Poull-Dahuth*. (Ce nom vient de *Poull*, mare, & de *Dahuth*, nom de la fille du Roi Grallon, qui se sauvant de la submersion de la ville d'Is, périt en cet endroit, & lui donna son nom, selon le Peuple (p. 737 a). Sur *Is* voir aussi p. 548 b, 7a. Autre ville submergée mentionnée par Grégoire : *Herbage* « au lieu où est à présent, le lac de grand lieu » (p. 491 a).

« Il y eût un grand hiver en 1670, un deuxième en 1684, un troisième en 1709 » (Grég. p. 496 a).

« En 1680 parut une comète caudée pendant un temps assez considérable » (Grég. p. 182 b).

« La peste a paru à Marseille en 1720 » (Grég. p. 716 b).

« L'an 1720 il se passa en Bretagne deux choses bien tragiques, l'une à Rennes, l'autre à Nantes (Grég. p. 935 a). Rennes fut presque toute consumée par le feu l'an 1720 » (ibid., p. 804 a).

On peut relever d'autres affirmations chez Grégoire. Par exemple, « var a lavarer », à ce qu'on dit, la ville de Quimper fut fondée par Corus Troyen, d'où vient qu'elle s'appelle en latin Corisopitum (p. 424 b).

Le Pelletier de son côté signale les profondeurs des rivières en Bretagne :

« et celles particulièrement de la rivière de Landevennec sur laquelle j'ai vû flotter en l'année 1692. 42. navires du Roy depuis 50. canons jusques à prés de cent » (p. 412).

G. Roussel signale à Le Pelletier :

« Il y a peu de jours : nous avons eu ici (en Haut-Léon) deux *Corventen* lesquels ont enlevé et transporté le foin et le blé de l'aire au-delà de deux parcs, par un grand calme » (p. 278).

9. La nourriture

L'importance du feu apparaît dans de nombreuses citations, et celle du combustible. Celui-ci est non seulement le bois, mais parfois du goémon ou de la bouse de vache.

« Goémon lavé dans l'eau douce, & séché pour faire du feu. *Bézin. bézin-tan. qeuneud-bezin. qeuneud-vor* (Grég. p. 462 a) (= algues; algues (pour le) feu; bois de chauffage-goémon; bois de chauffage de la mer) ».

« Fougère seche, ou sechée pour faire du feu. *Raden seac'h. qeuneud lacqa-lacqa* (= fougères sèches; bois de chauffage mets-en-mets-en) » (Grég. p. 428 b).

« Il est bon de marquer ici que dans les cantons où le bois est rare, on ramasse les bouzes de vache, et l'on en fait une espèce de mortier y mêlant le bois de chanvre broié; ce qui étant appliqué aux murailles et desséché sert à faire du feu en guise de tourbes ou motes » (Le Pel. ms. B.N. p. 1035) (13).

(13) Cet usage est ancien. Je relève, par exemple, que P. Belon du Mans (1517-1564), qui a vécu en Basse-Bretagne, s'est chauffé au feu de bouse de vache séchée des pêcheurs de l'« Armour ».

«*Torpez*, Mote composée de bouze de vache, et d'écorces de lin ou chanvre mêlées ensemble et dessechée au soleil pour en faire du feu» (Le Pel. p. 1287).

«*Glawet*, sing. *Glaweden*, Bouse de vache que les pauvres gens ramassent et font sécher au soleil pour en faire du feu dans les cantons où le bois est rare. Je l'ai vû faire à Crauzon et au Conquet» (ibid., p. 565).

A propos de *calastr* «le bois ou le tuyau du chanvre» Le Pelletier ajoute que cette partie du chanvre ou du lin est fort combustible :

«à peu près comme le bitume. Nos Bretons en Basse Cornwaille vers la mer où le bois est très rare font du feu avec des bouses de vaches mêlées avec des écorces de chanvre brisées. On fait aussi des alu-mettes de ces mêmes ecorces souffrées par les deux extremitéz» (p. 170).

Grégoire de Rostrenen distingue en plus du bois, quatre genres de combustible :

«Bois de chauffage dans les côtes maritimes, du goëmon lavé en eau douce, & séché au soleil. *Qeuneud-mor. bézin*».

«des mottes. *Qeuneud-doiïar. mouded*» [comprendre la tourbe].

«de la fougère seche. *Qeuneud lacqa-lacqa. raden seac'h*».

de la bouse de vache, qu'ils appellent du bois court & facile à rompre, parce qu'il ne faut ni harpon, ni scie, ni hache pour le couper. *qeuneud-bet. beuzeul*.

du bois de terre ferme. *Qeuneud-coad*. (Grég. 101 a — Voir Grég. p. 111b Bouse préparée à brûler. *Glauoëd. beuzeul*).

Nous avons vu que certains surnoms sont liés à une grande consommation de tel ou tel aliment. Voici quelques passages concernant l'alimentation.

«*Brouscou*, navets fort gros que les pauvres gens mangent tout crûs, et les autres les font cuire» (Le Pel. p. 143).

Si l'on en croit Grégoire, les lentilles sont surtout communes à Crozon :

«A Crozon dans la B[asse] Cor[nouaille] où ils sèment beaucoup de lentilles de celle qu'on appelle en lat[in] Lens major, ils la nomment en breton: *Fer*» (p. 568 b).

Voir aussi Le Pelletier :

«*Ferr*, Lentille legume. Ce mot n'est pas connu, au moins que je sache, qu'à Crauzon où ce legume est plus commun, ou moins rare, que par tout le reste de la Basse-Bretagne» (p. 495).

Grégoire et Le Pelletier mentionnent l'habitude de cuire les huîtres :

« Ces coquilles [de Saint-Jacques] servent à faire cuire, comme dans un vaisseau, sur les charbons ardents les huîtres » (Le Pel. p. 459).

« Les pauvres font cuire des huîtres sur les charbons dans ces coquilles [de Saint-Jacques : *Pilickes*] où ils mettent un peu de beurre pour assaisonnement. D'autres que les gueux font à plaisir cette espèce de ragoût. (Le Pel., p. 1066).

Huîtres en ragoût. *Istr lecqueët ê ragoud.* (Grég. p. 503 b).

Mentionnons dans le désordre d'autres nourritures :

« Les Bas-Bretons tuent peu de bœufs, et beaucoup de vaches pour leur provision » (Le Pel. p. 84).

« Il est vrai que le blé le plus commun en Leon et Cornwaille est l'orge, dont tous les paisans et gens du commun se nourrissent principalement, quelques uns y mêlant seulement un peu de ségle » (Le Pel., p. 683).

« Mr. Roussel... rapporte la pratique des Boulangers ou fourniers, qui envoient un homme pour avertir de mettre la pâte à lever, lequel crie aux portes de ceux qui veulent porter au four *Dorlo, Dorlo*, c'est à dire mettez la pâte à lever en la couvrant chaudement. Puis, quelques heures après, il avertit en criant *Gouzaô* (c'est ainsi qu'il l'écrit et *Gosaô*) la pâte est levée, apportez la au four... L'on nomme ces crieurs *Gouzaerien*, avertisseurs » (Le Pel., p. 602).

« *Far*, certain ragoût composé de plusieurs choses bonnes à manger, que l'on fait ordinairement cuire enfermées dans un sac de toile dans l'eau bouillante, ou entre deux vaisseaux de métal ou de terre. C'est un régal pour nos Bas-Bretons aux jours gras. On dit que les Anglois en font de même... Nos Bretons font leur *far* de viandes hachées, d'œufs, de farine, d'herbes, de pruneaux ou raisins secs, de clous de gerofle &c. les gens de la campagne le font plus simple » (Le Pel., p. 490).

« De la farce cuite en un sac dans la marmite, pour manger avec la viande, à la mode de Léon. *Fars*, &c. *Fars-pod.* (A Ouëssant : *Couf-foc'h*. Le sac où on la cuit : *ar sac'h fars*) » (Grég. p. 398 a).

Selon Cillart de Kerampoul « Manger de la bouillie de froman faite avec du vin rouge, est un remède à la dissenterie » (p. 402 b). La bouillie occupe une place importante dans les descriptions de Le Pelletier :

« La Bouillie, le mets le plus commun parmi les Bas-Bretons, et apprêté fort simplement, fait seulement de farine d'avoine, d'eau avec un peu de sel. On sert la bouillie toute bouillante dans le même vaisseau où elle a été cuite, et un chacun en prend avec sa cueillière de

bois, et la trempe dans une écuellée de lait doux froid avant que de la porter à la bouche comme pour en tempérer la chaleur qui est trop grande pour être soufferte dans le gosier... Cette sorte de bouillie est un mauvais manger fort pesant en l'estomac et sans aucun agrément pour le goût» (p. 725).

«Ils trempent chaque cueillierée de bouillie, qui est leur mets le plus commun et qui est servie sur la table toute bouillante dans un grand bassin d'airain. Ils trempent, dis-je, leur bouillie dans une écuellée de lait froid pour en tempérer la chaleur et pouvoir l'avaler sans se brûler... Cette pratique doit être ancienne : puisqu'elle n'est en usage qu'en cette province, au moins que je sache... les Hauts-Bretons font la même chose ; et de plus, ils trempent aussi leurs crêpes et galettes dans leur boisson qui est ordinairement du cidre» (p. 1264).

«La bouillie ordinaire de nos Bas-Bretons est de véritable colle salée, étant faite de farine d'aveine et d'eau» (p. 203).

«*Tockenn* est fort usité dans les villages pour dire une croûte ou un enduit de terre grasse ou argile que l'on met sous un vaisseau d'airain qui doit être mis sur le feu pour y faire la bouillie» (p. 1282).

Grégoire parle d'une sauce pour manger la bouillie

«Sauce pour manger de la bouillie ; comme miel, beurre fondu, lait au beurre fondu, lait au beurre roux, & c. que l'on met en un creux au milieu de la bassinée de bouillie *Soubinell, soubinell yod.*» (p. 847 a).

A propos du beurre, voici ce qu'affirme le Père Grégoire :

«Beurre de la semaine blanche, ou, des Rogations ; beurre qu'on dit excellent & médicinal, à cause de l'excellence du pâturage environ ce tems-là. *Aman ar sizun-ven, Van[netais] amonen er suhun üen*» (p. 92).

«La Semaine des Rogations. *Ar sizun ven.* elle est appelée par le peuple, *Sizunn venn*, semaine blanche ; à cause qu'il voit les Ecclesiastiques en surplis, aller processionnellement aux chapelles de Paroisse. Du beurre de la semaine des Rogations, *Aman ar sizun venn.* (On prétend que ce beurre là est médicinal ; non à cause des processions des Rogations, mais à cause de la vertu qu'ont environ ce tems-là, qui est le printemps, les herbes & certains simples que les vaches mangent alors ; simples qui sont peu de durée» (p. 826 a).

Le Pelletier souligne la qualité de l'eau, boisson quotidienne des paysans :

«Les Bas-Bretons ne connoissent pas beaucoup les puits, ne manquant pas de tres bonnes fontaines toutes naturelles» (p. 1094).

«Les Bas-Bretons ne boivent le plus souvent que de l'eau, leur païs ne produisant point de vin, ni de cidre que ce que l'on en fait dans quelques maisons au dessus du commun, lequel est fort chétif» (p. 430).

On trouve plusieurs allusions au vin :

« Du vin de mon païs, phrase d'un païsan breton qui hors de son païs trouve de gros vin rouge, tel qu'ils l'aiment en Bretagne. *Guin va bro. goad an houc'h lard.* » (Grég. p. 686 b).

Comme quoi ce n'est pas de hier que les Bretons aiment le gros rouge. La dernière expression bretonne est d'ailleurs très imagée puisqu'elle signifie : du sang de porc gras.

Le vin était offert dans diverses circonstances :

« Le vin d'accomplissement, vin qu'on donne aux Maçons, Charpentiers, couvreurs, quand ils ont fini un ouvrage. *Ar guin-aichu, ar maoud* » (Grég. p. 8 b).

« Mouton, le vin &c. qu'on donne aux massons, aux charpentiers, aux couvreurs, à l'achèvement d'un édifice. *Ar maoud, ar guin-achu. ar guin-aechu.* » (Grég. p. 644 b).

« Vin d'écheveaux de fil, vin doux nouveau que quelques femmes boivent du prix de leur fil. *Guin cudenn.* » (Grég. p. 315 b).

Dans le dictionnaire de Cillart, on trouve des condamnations de l'usage immodéré que l'on fait du vin :

« Le Cabaretier qui est dans la véritable disposition de refuser de la boisson pendant l'Office-Divin & à un homme ivre, s' imagine fausement être en voye de salut ; il faut, outre cela, qu'il n'en donne à personne jusqu'à l'ennivrer » (p. 41 a).

« Seroit un grand Missionnaire en Bretagne qui briserait la Pinte & reduiroit la Chopine » (p. 58 a).

« On dépense aux pèlerinages plus de vin que de cire » (p. 60 a).

Cillart s'élève également contre l'ivrognerie du clergé :

« A-peine est-on desennivré que l'on fait (*ma ve lêstré*) toutes les-plus saintes fonctions, comme auparavant » (p. 104 a).

« Rime qui fait voir l'effronterie d'un yvrogne caractérisé qui ose dire :

*Bailéc taulétt d'er meouereah
E'm é vro a chomou é peah.
Ha lausquétt vou énn é Barraess
De dorimaellad énn é aess* » (p. 409 b).

Ces vers que Cillart ne traduit pas et qu'il dit être ceux d'un ivrogne effronté (jolie précaution) signifient : le prêtre adonné à l'ivrognerie, dans son pays restera en paix et il sera laissé dans sa paroisse à se vautrer à son aise.

Je signale que Grégoire donne le terme d'*Oremus* ou *camp* ar

væleyen (la chambre des prêtres) pour le « lieu près du Cabaret, où les Ecclésiastiques vont boire » (127 b).

10. Les réjouissances

Les fêtes

« Les jeunes garçons vont le dernier jour de l'année par les bourgs, villages et maisons chantant des cantiques en leur langue sur la naissance de Nôtre Seigneur Jésus Christ, et à la fin ils crient fort haut *Ma eghinat, ma eghinat, ma eghinat...* Cette coutûme, qui s'est abolie presque en toutes les villes, étoit encore observée à Morlaix il y a peu d'années, et je croi qu'il en reste encore une partie... Voici la chanson sote et ridicule que chantent ceux de Morlaix :

Eghin an eit.
Toul e ma bros a va zaha:
Ur bastel kig sal estanke.
Eghin an eit.

Le blé germe.
Ma jupe est percée et ma robe:
Un morceau de lard la boucheroit.
Le blé germe.

Cette chanson est encore moins impertinente que plusieurs autres qui se chantent en cette occasion » (Le Pel., p. 433).

« ... En Léon, où les petits garçons vont le dernier jour de l'an au soir par les maisons, et chantent des chansons pieuses sur la naissance de Nôtre Seigneur J.C., à la fin des quelles ils demandent à haute voix *ma Calannat, mes étrennes...* » (Le Pel, p. 169).

« Nos Bretons appellent *fest ar goâdeghennou* le repas que l'on fait dans les villages, lorsque l'on a tué un cochon, c'est-à-dire festin des boudins » (Le Pel. p. 497).

« *Fest ar gwadeghennou*, festin que les villageois font à leurs voisins, lorsqu'ils ont tué et salé leur cochon. C'est-à-dire festin des boudins... J'ai oui dire à d'anciens Bas-Bretons et même à une Dame qu'il n'y a pas 40. ans que plusieurs familles ne mangeoient point le sang de leurs porceaux. Cela venoit apparemment par tradition de pere en fils de la Loy de Moise et de la pratique de la primitive Eglise » (Le Pel. p. 619).

« Amasser des gâteaux, comme font les jeunes enfans au jour des Innocens, pour leurs étrenes. *Cuygnaoüa. pr. cuygnaouët* » (Grég. p. 451 a).

Les mariages

« *Proff*, Offrande faite par devotion à l'Église. On le dit aussi de

certaines présens, dons ou especes d'offrandes que l'on fait aux nouveaux mariez à la fin du festin de leurs nocés. C'est une coutume au voisinage de Morlaix et en Tregher que tous ceux qui sont du festin des nocés donnent une petite somme d'argent aux nouveaux mariez à la fin du repas. Et cet argent dédommage souvent des frais du festin, et quelquefois même il y a du surplus» (Le Pel., p. 1093).

« A Rhuis, il y a pour chaque nôce 12 convieuses, magnifiquement habillées & parées de rubans, qui vont deux à deux prier les parens & amis; & rassemblées à la fin du jour, escortées par 4 fusiliers, elles se rendent au manoir voisin, pour inviter le seigneur & sa compagnie». (Cillart, p. 75 a).

Les chansons et la musique

Le Pelletier, en parlant des Cornouaillais, écrit :

« Ils semblent chanter en parlant à leur ordinaire : car leurs accents sont fréquents, et bas ou haut, comme s'ils lisoient un livre noté en plain chant ou en espece de musique : aussi sont ils grands chanteurs, et plus que tous les autres, aussi bien que plus amateurs des musettes, des hautbois &c. et ont bien conservé le nom des anciens Bardes Poètes et musiciens des Gaulois : et les airs de leurs chansons, tout sauvages qu'ils sont, ne laissent pas d'être agréables. Ils ont même un bon reste de cette ancienne et loüable coütume de chanter à l'Église, en leur langue vulgaire, des cantiques sur nos mysteres, ce que j'ai vü pratiquer en plusieurs paroisses, principalement depuis la fin de la Préface de la Messe solemnelle jusques après la Communion» (Le Pel. ms. Lesquiffiou, f. 7 v°).

Le terme de *barzh*, équivalent du français *barde*, qui est d'origine gauloise, était donc vivant au début du XVIII^e siècle. Voici ce qu'en dit Le Pelletier :

« *Barz*... Joueur d'instrumens de symphonie, musicien, chanteur de chansons, celui qui fait métier de déclamer des vers ou de chanter des chansons aux assemblées. *Barzès*, fille ou femme qui est de cette profession, ou accompagne ceux qui la font. *Barrez* et en Cornwaille *Barrez*, compagnie de telles gens, c'est-à-dire de chanteurs ou joueurs d'instrumens de symphonie. *Barzoniach*, par ch François) Paroles sales, indecentes et telles qu'il convient à des bateleurs. (...) Nos Bretons content une fable d'un certain joueur de musette nommé *Riwal* qui tomba dans une trape avec un loup &c. et en ont fait ce dicton : *Birvic birviken Riwal Varz na c'hoarz' out den*. C'est-à-dire : jamais jamais Riwal le symphoniste ne jouera contre personne» (Le Pel. p. 56) [il y a une erreur : lire *c'hoari'* ou traduire ne rira].

«... Les Bardes de nos Bretons... ne chantent en public que des chansons pieuses ou du moins décentes» (ibid., p. 56).

Cillart, le moralisateur, part en guerre contre les sonneurs de biniou et autres instruments :

« Les Missionnaires & les bons Curés, sont ennemis jurés des Sonneurs de vezes, Bombardes & Haubois... *anemisétt touyétt d'er sonnerion* » (p. 361 b).

« Haut-bois, veze, cornemuse: Instrument qui conduit en Enfer autant de gens de la campagne, pour le moins, que leurs Bénisseurs de malades » (p. 183 a).

Cillart jette dans le même panier haut-bois, vezes, bombardes, cornemuses sans faire de distinction entre ces instruments. Il est vrai que les termes concernant les instruments de musique sont souvent imprécis.

Grégoire fait une distinction entre le « Haut-bois, instrument à vent et à anche » qu'il traduit par *bombard*, et le « Haut-bois, ou veze, espèce de cornemuse, instrument champêtre fort commun en Bretagne, & qui est composé d'un sac de cuir, d'un porte-vent, d'un chalumeau à anche, & d'un gros bourdon », instrument qu'il traduit par *binyou* et dont les parties sont nommées en breton : *ar sac'h-biniou, ar sutell, al levryad* et *ar c'horn-boud* (p. 489 a). Pour la cornemuse « instrument rustique pour faire danser » il donne le mot *Qornemusen*. Il s'agit probablement pour lui d'un instrument « étranger » comme d'ailleurs probablement la musette qu'il traduit par *musetès* (p. 647 a).

Le Pelletier écrit (p. 106) au sujet de la « *Bombarde*, instrument de symphonie », que « La bombarde est en Haute-Bretagne ce que nous appellons en France un *hautbois* » (voir aussi p. 57: le mot François *Bombarde*, au sens qu'on le prend en Haute-Bretagne, c'est-à-dire, pour un instrument de symphonie dit autrement *Hautbois*). Pour notre bénédictin le biniou est une « musette » qui a « plusieurs chalumeaux, lesquels sont assez semblables à des bobines » (p. 92). Ailleurs (p. 71), il dit que *Binviou* « se dit en particulier du Hautbois et de la musette instrumens qui servent beaucoup en Bretagne à faire danser les paisans ».

Les danses

« *Gouliat, Gweliat* et *Gwiliat*, danse que l'on fait sur une nouvelle aire pour rendre le fond plus dur et plus ferme. pl. *gouliadou* et *gweliadou*. C'est un rendez-vous de toute la population d'un canton, comme à une feste de plaisir; on y danse au son des musettes, des violons et haubois. On y luite ensuite, et l'on propose un ou plusieurs prix aux vainqueurs » (Le Pel. p. 591).

« Danser sur le lin pour l'egousser. *Dançzal var ar bolc'h* » (Grég., p. 464 b).

Avec Cillart nous retrouvons le domaine des interdits :

«L'ancienne coùtume de mettre des danses sur les aires neuves (... *corolleu ar el Lairieu néhué...*) même les Dimanches ou les Fêtes, rendent une infinité de Confessions sacrilèges» (p. 10 a-b).

Il dénonce plusieurs fois les méfaits de la danse (p. 25 a, 46 a, 360a). Voir encore :

«La danse, dont S. Charles, après les Peres, taxe la fréquentation de grand péché, n'est pas différente de celle qui est encore en usage par-tout : c'est-à-dire, où des personnes de différent sexe se prennent par la main & au son d'un instrument ou d'un air, font pour se divertir, des sauts & des pas mesurés à ce son. Est-il un Casuiste qui dise que cette danse est indifférente.» (p. 89 b).

Alors que pour Grégoire une «gavotte» est une «espèce de danse gaïe» (p. 452 b), Cillard écrit :

«Gavotte pour danser en rond duquel le Démon est le centre, *Soneen eit dansale é rond, é creis er rond-cé éma enn Diaule. f.*» (p. 171 a).

Les jeux

Il serait intéressant de relever tous les termes ayant traits aux jeux, que ce soit ceux des adultes ou ceux des enfants (Le Pelletier par exemple explique que les poupées «sont chez les paisans de petites statues de bois faites fort grossièrement» (p. 931). Ailleurs il parle du volant à jouer (*scobitel*) en faisant remarquer que ce jeu n'est pas «commun parmi les paisans... je l'ai entendu dire à des gens de Léon, de Cornwaille et de Tregher» (p. 1172). Voici quelques autres allusions :

«Caloniere, ou canoniere, petit tuyau creux de sureau, dont les enfans jettent des pois, ou des tampons, &c. *Strincqell (...)* pistolén-scao...» (Grég. p. 131 a).

«Sarbacane, ou sabartane, canonniere, ou calonnière pour jeter des poix, &c. *Strincqell... corsenn... corsenn doull... Van. canol...*» (Grég. p. 845 b).

«Courir pour gagner les épingles, aux fileries. *Redecq ar spilhou. Van. rideeq er spilheü*» (Grég. p. 225 a).

«Crossement, jeu de la crosse en hyver pour s'échauffer. *Horelladur. c'hoari horell. c'hoari d'o-tu. Van. hoari croqz* (Grég. p. 237 b).

«Les jeunes garçons s'en servent[du mot *digoc'ha*]en jouant à la croce pour dire faire sauter la bille de la bouë, ou de dessus une pierre où elle est mise exprès pour commencer le jeu en la poussant ou jetant d'un coup de croce» (Le Pel. p. 376).

«*Horell*, Boule ou bille de bois, ou pierre dont les jeunes garçons se

servent pour jouer à la crosse, le quel jeu est dit en Breton *C'hoari d'ohu*, jouer à votre costé [étymologie fausse]. Ils posent cette bille sur une pierre ou sur une bute, et l'ayant poussé doucement sur le bord, en sorte qu'elle est prête à tomber, un d'eux se disposant à la frapper de sa crosse assez fort pour l'envoyer le plus loin qu'il pourra, crie de toute sa force *Horell, horel...* *Horell* se dit aussi pour la bute ou pierre sur quoi on place la bille» (p. 703).

«*Gouren* ou *gourren*, Luite, combat de seul à seul sans aucunes armes, et sans se fraper. *Gourenna*, luitier... ; nos Bretons disent en provoquant quelqu'un à la luite *Deut d'a gouren*, venez luitier ou à la luite... dans les luites de nos Bretons qui ne comptent point avoir vaincu leur adversaire, s'ils ne l'ont enlevé en l'air et fait tomber sur le dos, en sorte que ses deux épaules touchent à terre» (Le Pel. p. 595-596).

«*Biliban*, jeu des enfans, sur tout des petites filles, qui jettent un peu haut un petit caillou rond, et en attendant qu'il retombe en prennent un autre posé sur la table devant elles, et le jettent à son tour, et aussitôt reçoivent en la même main le premier jetté. On joue pareil jeu ou à peu près, au païs du Mainé avec des os de piez de mouton ; et ce jeu s'appelle là le jeu des martes» (Le Pel, p. 91).

Il y a évidemment plusieurs allusions au jeu de la soule :

«Soule, boule de foin recouverte de cuir que l'on jette en l'air, &c. pour divertir les jeunes garçons. *Mell...* Jeter la soule. *Teureul ar mell...* Celui qui soule, souleur. *Mellèr...* Soulerie, action de souler, divertissement de la soule. *Mellad...*» (Grég. p. 880 a).

«*Mell*, Ballon, soule, grosse balle à jouer. *Mellat*, l'assemblée de ceux qui assiste à ce jeux. *Mellader* possessif. N.D. [= Dictionnaire manuscrit d'Harinquin (1699)] *Mell*, soule. *Mellat*, souler, jouer à la soule. *Meller*, souleur, joueur de soule. pl. *Mellerien*». (Le Pel. p. 925).

Ce jeu de la soule est vigoureusement condamné par Cillart :

Le matin à l'Église ; le soir à la Soule (... *enn andêrhuë ér Mellatt...*), à la Danse ou au Cabaret, n'est pas la vie d'un Chrétien» (p. 300 a).

Jeter la soule, en faire, en vendre ou souler (*Turel er veël, pé gobérr, pé guêrheïn, pé meëllatt...*), sont des péchés griefs, puisque ce jeux maudit entraîne des batteries, danses, &c. le tout les Dimanches & Fêtes. Lisez Monsieur le Cordonnier, qui impunément en exposez à votre boutique (... *péhani a laqua hemp doujance er-bét, Meëlleu à-scourre doh hou pouticle*)» (p. 364 ; sur le terme *mell* voir p. 456 b).

D'une façon générale d'ailleurs, Cillart condamne les jeux, et en particulier les femmes qui jouent, et il cite un proverbe :

«Le Mari yvrogne & la Femme joueuse, minent la maison.

Deinn méaouérr ha Mouëss a hoari,
a scarh enn-berre madeu enn ti» (p. 207 a).

Ouvrons une parenthèse pour signaler que Cillart avait une piètre opinion des femmes. Il disait par exemple: Les Dames dans leurs livres hazardent mille mots; dans la conversation dix-mille» (p. 426 b) ou encore «les bêtes (*Er sodéd*) & les filles ne répondent pas aux lettres» (p. 335 a) et encore «les femmes sont la sotise & les maris sont les sots» (p. 363 a).

11. Quelques droits et usages

«Le droit de Monseigneur l'Evêque de Leon sur les pochées de blé qui viennent au marché à Saint-Paul, qui est une pognée de chacune. *Ar minoch*» (Grég. p. 308 b).

«... Une pratique commune en Bas-Léon... est que ceux qui délient les gerbes sur l'aire pour les étendre et les battre, ou les maîtres d'aires qui gouvernent les bateurs de blé, ont ces liens pour leur profit... Ces gens vont quelquefois boire au cabaret, et y portent ces liens *scodou* pour paier leur ecots» (Le Pel. p. 1175).

«Charivari, bruit confus avec des bassins &c. au sujet des gens âgés, ou d'un âge fort inégal, qui se marient. *Gili-vary*... Faire charivari la nuit d'après les noces. *Ober gilivary*...» (Grég. p. 153 b).

Voici quelques citations concernant les enfants:

«Enfant trouvé. *Buguel dianzavet. buguel esposet. crouadur cavet*. (on le surnomme ordinairement, du lieu où il a été exposé; & de là ces surnoms d'enfants: *Pity* la Pierre; *pity* la Ru; *pity* la Port; *pity* du Pré; *pity* des Champs; *pity* du Chêne, du Frêne, de la Rivière, du Chemin, du Bois, de la Fosse, du Fossé, des Fossés, &c.)» (Grég. p. 341 b).

[Je pense que ce terme de *piti* n'est qu'une déformation du français *petit*. On trouve *piti bihan* en breton moderne. Est-ce là l'origine du nom de famille *Pity, Pitty*?]

«Il est dangereux de donner, à son séant, à têter; le cas a été réservé; il ne l'est plus ici» (Cillart, p. 352 b).

«Filet de la langue des enfans nouveau nez. *Staguell*. Van. id. Couper le filet à un petit enfant. *Distaguella é déaud da ur buguel bihan... trouc'ha staguell an téaud*... On lui a bien coupé le filet; il parle bien, ou beaucoup. *Distaguellet mad eo bet gad an amyeguès*» (Grég. 413 a). [La dernière phrase signifie: il a été bien «distagellet» (on lui a bien coupé le filet de la langue) par la sage-femme].

12. Les maladies et croyances populaires

«En Léon et Cornwallle, il exprime encore une petite tumeur qui se forme sur le bras au dessus du poignet, en le frotant pour faire relever

la lulette tombée. On m'a fait ce remède avec succès, ce que je n'ai pu comprendre» (Le Pel. p. 620).

«*Leac'h*, maladie des reins, ou des parties voisines à laquelle les paysans Bas-Bretons croient que les enfants sont plus sujets, et que pour la guérir il faut être noble, ou le septième de 7. garçons nés de suite, sans interruption par la naissance d'aucune fille, ou né les piez les premiers. Superstition!» (Le Pel. p. 827).

«Guérir l'aine enflée, par malefice. *Discounta ar verbl*... On suppose une Déesse appelée en breton *ar verbl* Qu'on dit pour *véner*. Venus [étymologie fantaisiste] & qui avoit neuf filles, qu'il faut réduire d'une seule halainée, de neuf à une & d'un à point. *Ar verbl he devoa nao merc'h; a nao e teuas da eiz, a eiz da seiz &c. a ziou da unan, a unan da get*. Mais tout cela suppose un pacte précédent, sans quoi ce n'est qu'une rêverie, qui néanmoins est répandue dans tous les quartiers de Basse-Bretagne» (Grég. 23 a).

Cette formule est bien connue (14) pour le bubon ou tumeur à l'aine. Elle est certainement ancienne. On la trouve au IV^e siècle, en latin, chez Marcellus de Bordeaux (15).

«La bouse est propre contre les piqueures des mouches à miel, & pour résoudre les apostumes» (Grég. p. 111 b).

«On appelle en breton la goutte, *an urlaou*, à cause qu'on prie St. Urlau pour en être guéri» (Grég. p. 971 b).

Cillart a donné de nombreuses recettes médicales. Voir l'article de J. Loth mentionné note 4.

13. La mort

J'ai eu l'occasion de parler des croyances ayant trait à la mort (16). J'ajouterai quelques locutions modernes pour montrer la nécessité de recueillir rapidement les traditions orales qui véhiculent de nombreuses croyances anciennes.

Le mell-benniget

Le «maillet de la mort», instrument utilisé pour abrégé les souff-

(14) Voir L.-F. SAUVÉ, *Lavarou koz a Vreiz-Izel: Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne*, n° 908 (*Revue celtique*, t. III, 1876-1878, p. 203).

(15) Voir L.-F. SAUVÉ, *Charmes, oraisons et conjurations magiques de la Basse-Bretagne*, dans la *Revue celtique*, t. VI, 1883-1885, p. 70-71.

(16) Voir mon article *La mort dans la littérature bretonne du XV^e au XVII^e siècle*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire en Bretagne*, t. LVI, 1979, p. 5-40. Voir p. 20-23.

frances des mourants, a parfois été traduit, à tort, par « boule bénite ». Le sens de « maillet » est confirmé par l'emploi du mot *horzh* qui désigne un maillet, une masse ou un gros marteau, mot que l'on trouve dans les expressions suivantes : « *Red e vo binio an horzh evit toro e benn*. Se dit pour une personne très âgée qui ne semble pas encore près de mourir » (*Krenn-lavariou war ar miziou ha doareou-lavar Kerne-Uhel* [par F. Vallée], Saint-Brieuc, F. Guyon, 1900. Voir p. 25. Tiré à part des *Mémoires de la Soc. d'Emulation des Côtes-du-Nord*, 1899, voir p. 160). Cette locution de Haute-Cornouaille est à traduire : il faudra bénir le maillet pour lui casser la tête.

« On dit en petit Trég. : *Ari zou poen' binian 'n orz dè lac'han 'nan*. Il est temps de bénir un maillet pour le tuer » (E. Ernault, *Mélusine*, t. XI, 1912, c. 212).

Une expression semblable m'a été communiquée par J.-F. Qué-méner, de Saint-Igeaux : *Ret 'vo mont da vennigo an horzh da Gorel*. Il faudra aller faire bénir le maillet à Caurel — en parlant d'une personne qui a du mal à mourir.

La navigation dans l'autre monde.

J'ai mentionné le fait que les marins, à leur mort, s'embarquent pour l'autre monde. Mademoiselle Y. Martin m'a rapporté cette expression entendue à Audierne : *emaon o roenvan war Gornog*, je rame vers l'ouest.

14. Les animaux (remarques et croyances).

Le Pelletier relève la rareté de l'âne en Basse-Bretagne :

« Cet animal est si rare en Basse Bretagne que je n'y en ai jamais vû en l'espace de plus de 20. ans que j'y ai demeuré » (p. 28).

« Les ânes sont si rares en Basse-Bretagne que je n'y en ai jamais vûs en plus de 20. ans que j'y ai demeuré » (et notre bénédictin ajoute avec une pointe d'humour : « Je parle des ânes à 4. piez » (p. 102).

« Les ânes étant rares en Basse-Bretagne, quand on y en voit on les regarde comme des bêtes sauvages » (p. 110).

Le Pelletier parle d'un oiseau bizarre :

« Nos Bretons nomment *Mâo* ou *Méo* un autre oiseau du quel on dit qu'il a une pate de canard et une d'écouble, et qu'il chasse et pêche » (p. 1484).

Notre lexicographie relève aussi le refus de manger du bar :

« A propos de *Bâr* au sens d'épilepsie et de *Haut mal*, j'ai connu un hypocondriaque qui s'étoit imaginé, et disoit l'avoir appris de quel-

qu'un, que le poisson dit en François *Bar* causoit le mal caduc à ceux qui en mangent, et lui ne vouloit jamais en goûter, quoiqu'il fut ichtyophage de profession» (p. 49).

Il y a là une curieuse confusion de *barr* (*klenved*) accès de maladie avec le nom du français *bar* (poisson). A propos d'un autre mot *barr*, Le Pelletier écrit :

« Les paisans Bas-Bretons voiant leurs abeilles dispersées, et persuadez qu'elles entendent leur langage [= breton] crient sans cesse *Bar-Bar-Bar wenanigou*. C'est-à-dire *grape-grape-grape* petites abeilles. En effet, elles se réunissent en forme de *grape*» (p. 49).

Grégoire nous apprend que l'huile d'un poisson nommé ange est utilisé pour les plaies :

« Ange, poisson de mer, dont on tire de l'huile admirable pour les playes. *Loévec...* » (p. 37 a).

Le Pelletier relève la crainte de nommer les animaux nuisibles :

« *Buan...* En Léon et quelque part ailleurs on appelle ainsi la belette, n'osant pas par superstition la nommer de son nom qui n'est plus connu parmi nos Bretons. On la nomme donc *Buhan*, *Coantic* et *Caézrell*, c'est-à-dire la *prompte*, la *bellote* ou *petite belle* et la *belle...* La raison pour la quelle les paisans superstitieux ne veulent nommer cet animal que par épithètes flateuses, c'est qu'ils craignent qu'entendant prononcer son véritable nom qui est perdu, elle ne croie qu'on l'appelle, et vienne faire tort au bétail, en le mordant, ce que l'on dit être venimeux et mortel » (p. 150).

« *Mors*. Je croi bien que quand nos Bretons donnent ce nom à une petite bête nuisible au bétail, c'est pour exprimer par leur superstition ordinaire la crainte qu'ils ont qu'elle ne vienne attaquer les bœufs et vaches si elle entendoit se nommer par son nom propre qui a été oublié » (p. 1477).

Le Pelletier relève bien d'autres croyances comme celle-ci :

« J'ai entendu dire à un de mes confrères, qui aime les expériences des effets de la nature, et qui les examine attentivement, qu'il a vû de petits serpens naitre des crins de cheval tombez et comme pourris dans l'eau corrompüe » (p. 255) (17).

Grégoire nous donne également quelques indications :

« Les fruits crus engendrent des vers » (p. 345 a).

(17) Sur cette croyance des « crins-serpens » voir les témoignages de Ch. Le Goffic, Paul Sébillot, Dr. Anthony et F. Guéguen (le *Fureteur breton*, t. V, n° 26, déc. 1909-janv. 1910, p. 44-47), major Deyrolle (*ibid.*, n° 27, févr.-mars 1910, p. 94-95), Ch. Pignet (*ibid.*, p. 115), G. Esnault (*ibid.* n° 28, avril-mai 1910, p. 140).

«Guérir par des oraisons, rendre la santé par des oraisons, en vertu d'un pacte» (p. 447 a) (18).

«Sucer une plaïe, guérir une plaïe par un pacte, en la suçant (ce qui est fort commun)» (p. 891 a).

Grégoire mentionne également des faits qui sont tirés probablement de la littérature orale :

«L'aigle hait le Roitelet, & en a peur» (p. 21 a).

«Le Renard (*Alanic al loüarn*) mit le feu à l'arbre, & les aiglons tombèrent tous rôtis» (p. 21 b).

15. Croyances et superstitions

«Oublie, plante rampante qui ressemble à de la mousse verte entortillée, & qui, dit-on, égare ceux qui la marchent dessus, leur faisant oublier leur chemin. *Ar saotüzanenn. ar savanenn. ar savane* » (Grég. p. 682 a).

«Buisson ardent, buisson où Dieu apparût à Moïse, que les Rabbins disent avoir été une aubépine, d'où cet arbrisseau a aussi pris son nom... de ce sentiment des Rabbins peut venir celui du peuple, de ne pas craindre le tonnerre sous une épine blanche, où s'ils en ont une branche en main» (Grég. p. 125 b) (19).

«Tourner le sas, terme de devins. *Trei an tamoës...*» (Grég. p. 932 b).

«Tourner le sas, faire tourner le sas, terme de magicien. *Trei an tamoës... lacqât trei an tamoës...*» (Grég. p. 846 b).

Ce moyen de divination est bien attesté dans les textes en moyen-breton et il est condamné par Cillart :

«Celui qui le fait & qui le fait faire, péchent mortellement ; mais il n'y a que de la fourberie dans l'un, de la betise dans l'autre & nulle divination ni diablerie» (p. 385 b).

On pourrait ajouter d'autres pratiques comme celle de l'aiguillette (voir Grég. p. 327 a et 310 a, 266 b). Nous avons déjà mentionné la crainte de nommer certaines bêtes nuisibles dans la crainte de les faire

(18) On trouvera bien d'autres exemples dans les articles mentionnés dans la note 1.

(19) Mon père me disait, qu'enfant, il avait vu les gens couper une branche de *spenn-gwenn* et marcher en la tenant quand l'orage tonnait, afin d'être protégés du tonnerre. Il y a tout un ensemble de croyances européennes associant l'aubépine et la protection qu'elle assure contre le feu du ciel. J'ai un dossier à ce sujet et je pense qu'il y a une explication scientifique, faisant intervenir les courants telluriques, à cet ensemble de croyances.

venir. J'aurais pu ajouter aux exemples donnés plus haut un autre témoignage concernant le loup :

« *Kinos*, loup [= chien de la nuit]. Ceux de Basse Cornouaille nomment ainsi le loup dit autrement *Bleiz* par toute la Basse Bretagne... Mais je croi qu'il y a ici de la superstition: et que les gens de la campagne n'osent prononcer le nom de cette beste feroce... Je viens d'interroger un de nos paisans sur cela, lequel m'a répondu que véritablement plusieurs de ce país n'osent prononcer le nom *Bleiz*, loup, de crainte qu'il ne vienne en s'entendant nommer » (Le Pel. p. 804).

Le bénédictin souligne que cela n'empêche pas les paysans de blasphémer le nom du Créateur. Grégoire lui nous apprend que l'on n'ose pas prononcer le nom de sorcier :

« Il a le renom, phrase populaire pour dire qu'un homme passe pour être sorcier ; terme qu'on n'ose pas prononcer. *Ar brud so gandhâ, n'ez ma qet e-unan* » (Grég. p. 804 b) (le breton signifie: il a la réputation de ne pas être seul; ce qui implique que le diable est son compagnon, et on sait que ce dernier a de nombreux surnoms pour éviter de lui donner son vrai nom).

Il faudrait relever bien d'autres faits, comme celui-ci :

« On croit communement que l'arc-en-ciel tire, suce ou boit l'eau de dessus la terre pour la laisser ensuite tomber en pluie (Pel. p. 181).

16. Les êtres légendaires

Barbaou

« *Barbaou*, la beste imaginaire dont on menace les petits enfans, pour les empêcher d'approcher des lieux dangereux » (Le Pel. p. 51) (20).

Loup-garou

La croyance au loup-garon est attestée depuis longtemps en Basse-Bretagne puisque l'on trouve son nom breton *don bleid* en vieux-breton, c'est-à-dire avant l'an 1000. Le Pelletier note un genre de *Cougoul* qui

« est une peau de loup dont se couvrent les escommuniés lorsqu'ils

(20) Voir Grég. p. 91 a: Bête chimerique dont on fait peur aux enfans. *Barbaou. ar barbaou*. Voir aussi en moyen breton: *Barbaou* (*Destruction de Jérusalem*, § 164, 248, *Amours du vieillard* § 553), *Barbaou Herve* (*Destruction*, § 281), *barbou* (*Vie de sainte Barbe* § 552). Le fait de trouver mention de *Barbaou Herve* fait penser que ce barbaou désigne peut-être le loup.

vont courir la nuit, selon que les vieilles radoteuses le content aux petits enfans. Suivant l'idée qu'elles en donnent cette peau doit couvrir tout l'homme entièrement. Jugez de la proportion. Ce ne sont pas ici des *contes de peau d'âne*.» (p. 270).

Il signale de plus :

«En Léon, les païsans superstitieux, voiant des fontaines couvertes d'une petite voûte en forme de chapelle, qu'ils nomment en Breton *Feuntuniou Gwarec*, fontaines à arcades, se sont imaginé qu'il y a du mystère en ce que l'ouverture de telles fontaines est du costé de l'orient : et que les loups garoux se lavant dans ces fontaines sont guéris. Ceux de Cornwaille ont une autre système de superstition, à l'occasion de ce nom *Gwarec* joint à *Feuntun*. Ils prétendent que le ruisseau d'une fontaine lequel, au lieu de couler vers le couchant, le midi ou le nord, comme c'est l'ordinaire en Bretagne, remonte vers l'Orient, ce qui se fait par quelque obstacle naturel, ils prétendent, dis je, que cet eau a quelque vertu, et s'y lavent par dévotion. Ils disent de plus que les sorciers mettent des herbes coupées la nuit de St. Jean-Baptiste, dans un tel ruisseau, et que celles qui remontent contre le courant de l'eau sont propres à leur sorcellerie» (p. 626).

A propos de loup (garou?) relevons cette note de Grégoire :

«Epouvante de bestiaux dans les foires, causée par de la cendre de peau de loup, que les voleurs, ou mal intentionnez mettent dans les oreilles des bêtes à cornes, & des chevaux. *Spount. p. ou*» (p. 362 a).

Ar Boudedeo : le Juif errant

«*Boudet-eo*, le Juif errant. On le nomme ainsi du moins en Basse-Cornwaille, où le peuple est fort entesté de cette fable, et où l'on est s'est imaginé d'avoir vu passer, il y a quelques années, ce Juif qui court sans cesse, sans parler à personne» (Le Pel, p. 111).

«Le Juif errant, ou que le peuple suppose tel. *Ar boudedéau*» (Grég. p. 551 a. Voir encore Grég. p. 364 b, et Cillart p. 140).

17. Remarques diverses

On trouve dans les dictionnaires de nombreux faits qu'il est difficile de classer. Le Pelletier mentionne par exemple l'existence de nains :

«A l'occasion de deux petits hommes hauts d'une coudée et barbus, amenez à Brest où ils se font voir pour de l'argent, un vieillard de ce pais m'a dit qu'il croioit qu'il n'y avoit plus au monde de *Corret*, c'est-à-dire de fées, tels que ces deux pygmées (sic)» (Le Pel. p. 258).

Grégoire de Rostrenen signale qu'un livre «à épeler» s'appelle un

qemperyad, ce qui montre l'importance de la ville de Quimper sur le marché du livre en Basse-Bretagne :

« Livre à épeler. *Levr da blaena. ul levr plad. qemperyad. (qemperyad, id est, qui s'achète à Quimper)* » (Grég. p. 579 b).

L'habitude de crier ou d'appeler est plusieurs fois mentionnée :

« *Judal...* Ceux de Léon et de Tregher ne se servent en effet de ce mot que pour dire appeler les ouvriers et gens de la famille pour le repas » (Le Pel. p. 737).

« *Hop.* Cri d'un homme qui en appelle un autre éloigné... J'ai souvent entendu de ma chambre des païsans Bas-Bretons crians *Hop* pour faire venir le passager de nôtre rivière. Et nos Mariniers crient *Ho-hop* pour faire donner attention à ce qu'ils veulent demander à ceux qui sont éloignés » (ibid., p. 702).

« *Forz d'ar Roüe* est le cri ou clameur de ceux qui sont maltraités par d'autres de qui ils ne peuvent se défendre. Ces paroles veulent dire *Force au Roy* » (ibid. p. 514).

« Quand quelques Bas-Bretons est maltraité de quelqu'un plus fort que lui, et qu'il ne peut se défendre, il crie à pleine gorge *Fors-ar-Roüe*, ce qui est en partie François » (ibid. p. 1136).

Un autre genre de cris est condamné par Cillart :

« Houper, pousser des cris indécents, en s'en retournant d'un festin de village, *Houpein...* » (p. 187 b).

Cette habitude de pousser des cris est attestée plus tard par Habasque par exemple :

« Ces fileries se tiennent ordinairement dans les étables. Là un certain nombre de femmes se rassemblent pour travailler et filer jusqu'à onze heures et demie ou minuit. Les jeunes garçons s'y rendent en chantant et en poussant de temps à autre de grands cris que, dans la partie française du département, on appelle des *houppées* » (Habasque, *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, t. I, p. 300). Ce passage est rapporté par A. Le Braz (*Le théâtre celtique*, p. 501, n. 4) qui ajoute : « En breton, *houppée* se dit *hoppaden* ».

Il y aurait également beaucoup à dire sur les lieux ou les personnes mentionnées ici ou là. Qui est ce recteur de Crozon mentionné par Le Pelletier (p. 1134) :

« Il y a quelques années qu'un Recteur de Crauzon homme de condition fit imprimer un petit écrit par lequel il vouloit prouver que *Rosmadec* est fait de *Roscatmaglum*, qui est le nom du lieu où le nommé Gradlon, seigneur puissant du tems de S^t Gwenolé, signa un acte qui porte que les trois fils d'un certain *Catmaglus* après avoir fait le métier de brigands, et même volé le Monastère du Saint, se

convertirent... Ce bon Recteur veut, bon gré mal gré, que le nom de *Rosmadec* vienne de là, en quoi il n'y a pas de vraisemblance...»

Je crains de laisser votre patience par ces extraits courts et présentés dans le désordre, mais j'espère que ces quelques citations vous auront convaincu de l'intérêt qu'il y a à étudier les dictionnaires bretons.

Gwennole LE MENN, C.N.R.S.